

Au niveau de Villars-les-Dombes, la Chalaronne contourne le noyau urbain dense. Des **équipements installés en périphérie** de la ville **ponctuent les berges** de la rivière. D'amont en aval, on rencontre le camping, la piscine, le stade et enfin la voie ferrée, au-delà de laquelle les berges ne sont plus privatisées et difficiles d'accès en arrière de terrains agricoles en rive gauche et en fond de parcelles loties pour les nouveaux quartiers en rive droite.

En amont de la RN83, le camping, la piscine et un parcours de pêche occupent les berges, sur ce tronçon aval, c'est l'entretien de la végétation qui est à penser. En aval de la voie ferrée, un aménagement spécifique des berges n'est pas justifié.

Le secteur réellement valorisable se situe donc entre la RN 83 et la voie ferrée. Il est jalonné de seuils qui entravent la régulation des débits d'étiage et **lié aux espaces sportifs** qui constituent les **seuls espaces verts publics** de Villars-les-Dombes.

Entre le pont de la RN 83 et la passerelle du stade, un chemin longe la Chalaronne. Malgré la pénurie d'espaces publics végétalisés sur la commune, ce **cheminement sur les berges** n'a pourtant **pas été valorisé**. Ce lieu constitue pourtant pour Villars-les-Dombes une opportunité pour développer une agréable promenade ombragée en bord d'eau qui viendrait conforter le caractère récréatif de ce centre sportif. Au-delà de la passerelle du stade, le cheminement n'est pas poursuivi à l'arrière des terrains de sport. Les berges restent pourtant accessibles mais elles sont délaissées et peu entretenues du fait de l'installation de très hauts grillages pour éviter aux ballons de tomber à l'eau.



Le chemin existant en bordure de Chalaronne

1. Envisager un **entretien de la végétation rivulaire adapté aux loisirs** pratiqués sur les berges.
2. Apporter un **traitement paysager** aux **ouvrages défectueux** du lit
3. **Valoriser** le **cheminement existant** le long de la rivière
4. **Profiter de la disponibilité de terrains** en arrière du complexe sportif pour **proposer un espace vert tourné vers l'accueil du public.**

PRINCIPES ET PRECONISATIONS POUR L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE

- Adopter un **traitement végétal des berges favorable** à la préservation et à l'amélioration des milieux humides
 - Replantation arborée sur certains secteurs
 - Elagage de la végétation rivulaire
- **Rénover les ouvrages défectueux**
 - Démolition partielle de l'ancien lavoir
 - Réfection de seuil
- **Aménager et valoriser le cheminement piéton existant**
 - Signalisation du chemin
 - Aménagement des accès
 - Panneaux pédagogiques sur la régulation des débits d'eau
- **Valorisation des berges jouxtant les terrains de football**
 - Etude d'aménagement des berges de la Chalaronne

Une **étude d'aménagement** pourrait être conduite par la commune mais on peut d'ores et déjà fixer **quelques principes** à retenir.

- L'ouverture du site au public
- Un entretien de la végétation rivulaire
- Un traitement végétal de la limite avec les terrains de football pour isoler visuellement et phoniquement ce nouvel espace public
- Des ouvertures dans la ripisylve sur le cours d'eau
- Une proposition de promenade le long de l'eau
- Un aménagement d'espaces diversifiés aux usages complémentaires (jeux pour enfants, repos, balades...)



La limite actuelle entre les berges de la Chalaronne et les terrains de football

VOLET B : RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES PAYSAGES

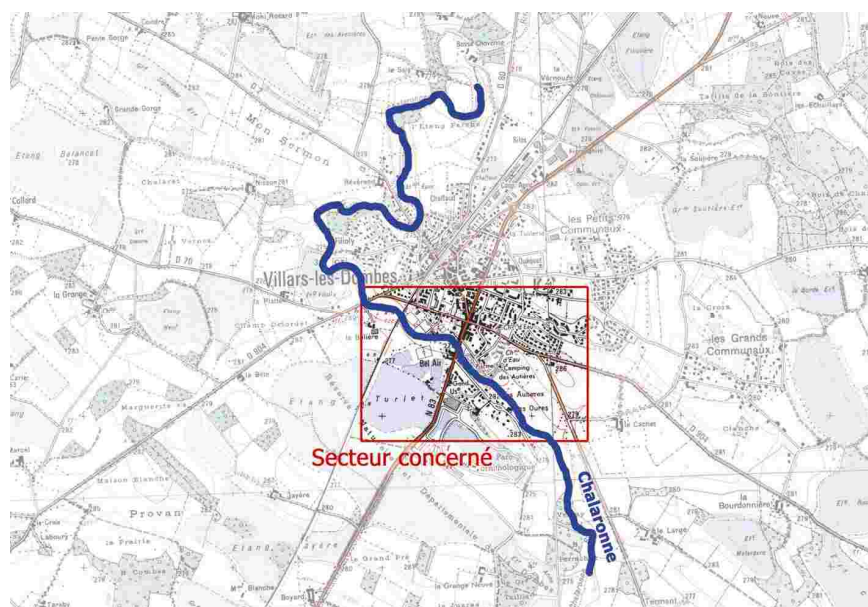
OBJECTIF	B 1-3	Mettre en valeur les milieux aquatiques
SOUS-OBJECTIF		Mettre en valeur les milieux aquatiques dans la traversée des bourgs et des sites fréquentés
COURS D'EAU		La Chalaronne
OPERATION		Mise en valeur de la traversée de la Chalaronne dans le bourg

Fiche : B 1-3.01

COMMUNE (S)
Villars-les-Dombes

Année de Réalisation
2008

PLAN DE SITUATION



Secteur concerné
Centre-bourg de Villars-les-Dombes

Situation sur le bassin versant
Haute Chalaronne

Unité paysagère concernée
Dombes des étangs

CONTEXTE DES OPERATIONS

La traversée de la **Chalaronne** dans Villars-les-Dombes est **bordée par des équipements** périphériques installés à l'écart du centre urbain dense.

En amont de la RN83, le camping et la piscine bordent la rive droite alors qu'en rive gauche, un parcours de pêche est aménagé à proximité directe de la rivière. Quelques constructions occupent le surplomb de ce parcours et en retrait, on trouve le parc des oiseaux. Ce secteur déjà bien aménagé peut s'améliorer par un **traitement adéquat de la végétation** des berges.

Entre la RN83 et la passerelle du stade, à l'arrière de parcelles privées, un **chemin très peu aménagé** donne sur la Chalaronne qu'il longe directement. Sa situation privilégiée en "balcon" sur la rivière justifie une requalification générale.

Au-delà, **entre la passerelle du stade et la voie ferrée**, les terrains de sport et le gymnase se disséminent sur les deux rives dont les berges enfrichées nécessitent un **entretien**.

Au-delà de la voie ferrée, le cours d'eau sinue entre les nouveaux quartiers lotis et n'est plus ni accessible ni perceptible. **Aucun aménagement n'est justifié**.

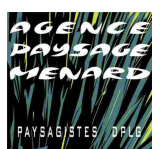
- **Valorisation des berges** de la rivière
- **Amélioration du débit d'étiage** et de la physionomie de la Chalaronne en période sèche
- Création d'un **espace public attrayant en bordure de rivière** par l'aménagement du chemin existant et le nettoyage et l'entretien des berges

DEFINITION DES OPERATIONS

- **Traitement de la végétation au niveau du camping**
- **Aménagement du cheminement le long du cours d'eau**
- **Défrichage de la végétation des berges**
- **Réfection du seuil en palplanches**



Etude de valorisation paysagère et touristique des bassins versants de la Chalaronne



TRAITEMENT DE LA VEGETATION AU NIVEAU DU CAMPING

Afin d'agrémenter les berges au niveau du terrain de camping de Villars, des trouées pour accéder à la rivière seront réalisées en rive droite et des plantations de berges en rive gauche

Le long des berges du camping un élagage de la végétation sera réalisé afin d'offrir des points de vue sur l'eau aux campeurs.

Sur la rive opposée, le long du parcours de pêche des plantations arborées de jeunes plants forestiers seront effectuées.

DEVIS ESTIMATIF

- Plantation rive gauche : 1 000 € HT
- Elagage rive droite : 300 € HT

Coût total de l'opération : **1 300 € HT**

MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage proposé est la commune de Villars les Dombes.

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE PREVISIONNEL

2008 : réalisation des travaux

Opération	Phasage	Montant Euros HT	Part Etat		Part Agence de l'Eau		Part Région Rhône-Alpes		Part Département de l'Ain		Part. M. O.		Part. SMTC si pas M.O.	
			%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€
Plantation	2008	1 000												
Elagage	2008	300												
	TOTAL	1 300												



**Etude de valorisation paysagère et touristique
des bassins versants de la Chalaronne**



AMENAGEMENT DU CHEMINEMENT LE LONG DU COURS D'EAU

Démolition partielle de l'ancien lavoir

Les restes d'un ancien lavoir en travers du cours d'eau entravent le débit d'étiage et forment un ensemble dissonant avec l'échelle de mesure des niveaux d'eau qui est proche et intéressante mais peu mise en valeur. On procédera à une démolition partielle du muret en béton de manière à créer une brèche qui abaisse le seuil d'écoulement de l'eau.



L'ancien lavoir sur la Chalaronne

Cheminement le long du cours d'eau

Des panneaux de signalisation seront installés sur la RN83 et au niveau de l'accès à la halle des sports afin d'indiquer la présence d'un chemin en bord de Chalaronne.

L'accès depuis la RN83 est actuellement très ardu et nécessite un aménagement de confort. Il sera réaménagé avec la création d'un pas d'âne qui propose des gradines en stabilisé et traverses de bois.



L'actuel débouché sur la RN83

Le reste du chemin jusqu'à la passerelle du stade sera revêtu d'un stabilisé. On installera sur ce parcours, des bancs et des corbeilles sur les secteurs les plus larges : au niveau de l'échelle de mesure de l'eau, face à l'ancien lavoir, à proximité de la passerelle du stade.

Au droit de l'ancien lavoir des arbre-tiges seront plantés de manière à apporter un ombrage pour le repos, la promenade et la lecture du panneau pédagogique.

Panneau pédagogique sur les échelles d'eau et la régulation des débits

Un panneau explicatif sur le rôle de l'échelle de mesure des niveaux d'eau, sur les travaux réalisés sur l'ancien lavoir et sur la régulation des débits plus généralement sera installé.

DEVIS ESTIMATIF

- Démolition partielle du lavoir : 1 000 € HT
- Aménagement du chemin : 22 000 € HT
- Panneau : 1 500 € HT

Coût total de l'opération : **24 500 € HT**

MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage proposé est la commune de Villars-les-Dombes.

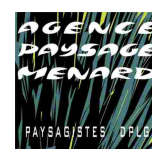
PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE PREVISIONNEL

2009 : réalisation des travaux

Opération	Phasage	Montant	Part Etat		Part Agence de l'Eau		Part Région Rhône-Alpes		Part Département de l'Ain		Part. M. O.		Part. SMTC si pas M.O.	
		Euros HT	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€
Travaux	2009	24 500												
	TOTAL	24 500												



**Etude de valorisation paysagère et touristique
des bassins versants de la Chalaronne**



DEFRICHEMENT DE LA VEGETATION DES BERGES

La pose d'un grillage le long des rives de la Chalaronne pour éviter aux ballons de tomber à l'eau rend difficiles l'accès aux berges et ce notamment pour l'entretien. Un nettoyage sélectif de la végétation rivulaire et un élagage seront réalisés pour permettre un cheminement plus confortable en bord du cours d'eau. Un pare-ballon plus structuré sera installé pour permettre de le contourner plus facilement.

DEVIS ESTIMATIF

- Débroussaillage, élagage : 1 260 € HT
- Pare-ballon 2 000 € HT

Coût total de l'opération : **3 260 € HT**

MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage proposé est la commune de Villars-les-Dombes.

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE PREVISIONNEL

2008 : réalisation des travaux

Opération	Phasage	Montant	Part Etat		Part Agence de l'Eau		Part Région Rhône-Alpes		Part Département de l'Ain		Part. M. O.		Part. SMTC si pas M.O.	
		Euros HT	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€
Travaux	2008	3 260												
	TOTAL	3 260												



**Etude de valorisation paysagère et touristique
des bassins versants de la Chalaronne**



REFECTION DU SEUIL EN PALPLANCHES

Le cours de la Chalaronne dans sa traversée est rythmé par plusieurs seuils, dont un très regrettable encadré de palplanches. Sa réfection sera réalisée de manière à le mettre en conformité avec les hauteurs réglementaires. Les palplanches des berges seront supprimées et remplacées par des renforts en fascines de bois. Un seuil rustique piscicole en rondins remplacera l'ouvrage existant afin de redonner un caractère plus naturel au cours d'eau.



L'actuel seuil en palplanches

DEVIS ESTIMATIF

- Travaux : 5 000 € HT

Coût total de l'opération : **5 000 € HT**

MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage proposé est le syndicat de la Chalaronne.

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE PREVISIONNEL

2008 : réalisation des travaux

Opération	Phasage	Montant Euros HT	Part Etat		Part Agence de l'Eau		Part Région Rhône-Alpes		Part Département de l'Ain		Part. M. O.		Part. SMTC si pas M.O.	
			%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€
Travaux	2008	5 000												
	TOTAL	5 000												

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Etude valorisation paysagère et touristique des bassins versants de la Calonne, de la Petite Calonne, de l'Avanon et de la Chalaronne et ses affluents (Agence Paysage Ménard)



**Etude de valorisation paysagère et touristique
des bassins versants de la Chalaronne**

